



*Catherine MORIN-DESAILLY
Sénatrice de la Seine Maritime
Adjointe au Maire de Rouen*

Rouen, le 21 mars 2005

COMMUNIQUE DE PRESSE

<p>Projet de loi sur l'école : Catherine MORIN-DESAILLY (UDF / Seine-Maritime) regrette le manque d'ambition du projet de loi « Fillon »</p>

Lors de son intervention en discussion générale au Sénat sur le projet de loi d'orientation pour l'avenir de l'école, Catherine Morin-Desailly, a déploré le manque d'audace du texte du gouvernement face aux défis que notre école aura à relever dans les années à venir.

Tout en reconnaissant les avancées du projet de loi « Fillon », notamment la mise en place d'un socle commun de connaissances et de compétences indispensables et du parcours personnalisé de réussite scolaire, dont elle a tenté d'améliorer le contenu en déposant plusieurs amendements, elle regrette qu'il soit en retrait par rapport aux conclusions de la commission présidée par Claude Thélot.

Par ailleurs, elle a invité, comme ancienne enseignante, le gouvernement à traiter de la formation des enseignants à un moment charnière, où plus de la moitié d'entre eux partiront à la retraite. Deux de ses amendements proposaient de mieux recruter et mieux préparer les futurs enseignants à leur métier par d'une part, une alternance entre connaissances théoriques et compétences pratiques et d'autre part, l'allongement de la formation initiale sur deux ans. Concernant la formation continue, Catherine Morin-Desailly a évoqué le nécessaire enrichissement des pratiques pédagogiques des enseignants face à un métier aux évolutions de plus en plus rapides.

Enfin, elle a critiqué l'absence de mesures fortes en faveur des zones d'éducation prioritaires alors que la commission Thélot proposait une politique très ambitieuse là où se concentrent les difficultés sociales et scolaires. Ainsi, à son initiative, un amendement a été adopté sur l'éducation en zone prioritaire.

Estimant que cette réforme de l'école ne répondait pas aux attentes qu'elle a suscitées et regrettant la façon dont le gouvernement avait conduit la discussion, elle s'est abstenue lors du vote sur le projet de loi.